

APPEL A PROJETS
INFRASTRUCTURES SPORTIVES PARTAGEES

Formulaire de candidature

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Données du demandeur

Identité du demandeur :

Adresse :

Numéro :

Code postal :

Localité :

Données de l'agent traitant

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Fonction :

Données relatives au projet

Dénomination de l'infrastructure :

Adresse :

Numéro :

Code postal :

Localité :

Propriétaire du site sportif :

Droit de propriété ou de jouissance en faveur du demandeur : OUI / NON

Description du projet :

.....

.....

Type de travaux :

- Rénovation*
- Construction*

Estimation des travaux HTVA :

Estimation du délai d'exécution des travaux :

2. CRITERES DE SELECTION DES PROJETS :

1) Flexibilité / partenariats (30 points)

Un projet de grille d'occupation de l'infrastructure ainsi qu'une note d'intention de chaque partenaire potentiel seront joints aux annexes.

a. Partenariats avec des écoles

| Ecole | Occupation envisagée |
|-------|----------------------|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

b. Partenariats avec des clubs sportifs

| Club sportif | Occupation envisagée |
|--------------|----------------------|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

2) Performance énergétique (30 points)

Démontrer que l'infrastructure atteindra un haut niveau de performance énergétique et que le projet contribuera à une économie durable.

a. Si nouvelle construction

- *Utilisation de matériaux durables :*

.....

- *Bâtiment (biffer les mentions inutiles) : basse énergie / passif / autre*

- *Précisez le niveau de performance énergétique qui sera atteint :*

.....

- *Précisez les technologies / investissements qui seront mis en place afin de permettre une production et une utilisation propres et efficaces de l'énergie :*

.....

b. Si aménagement / rénovation d'un bâtiment existant

Gains énergétiques projetés (motiver par des éléments probants le cas échéant, dont les résultats d'un audit énergétique)

| | Consommation annuelle actuelle | Consommation projetée | Gain (%) |
|------------------|--------------------------------|-----------------------|----------|
| Electricité | | | |
| Gaz | | | |
| Mazout | | | |
| Autre à préciser | | | |
| Autre à préciser | | | |

- *Utilisation de matériaux durables :*

.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Précisez le niveau de performance énergétique qui sera atteint :

.....
.....
.....

- Précisez les technologies / investissements qui seront mis en place afin de permettre une production et une utilisation propres et efficaces de l'énergie :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3) Le caractère central du projet (20 points)

Motivez le caractère central de votre projet dans son environnement ainsi que les aspects d'accessibilité de l'infrastructure et ses atouts en matière de mobilité

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4. DOCUMENTS A ANNEXER AU FORMULAIRE DE CANDIDATURE

1. La délibération par laquelle l'organe décisionnel du porteur de projet approuve la candidature à l'appel à projets et s'engage sur l'honneur et sur la fiabilité des données demandées ;
2. L'acte de propriété ou le droit de jouissance ou, le cas échéant, l'accord de principe du propriétaire sur un futur droit de jouissance pour le site concerné par la demande de subvention lequel précisera, à minima, le contenu et les modalités dudit futur droit de jouissance. En cas d'accord de principe au moment du dépôt de la candidature, le droit de jouissance devra être transmis au moment du dépôt du dossier projet préalable à l'octroi de la promesse ferme de subvention ;
3. Une attestation / note d'intention des partenaires potentiels marquant leur intérêt ;
4. Un projet de grille d'occupation de l'infrastructure ;
5. Une note permettant de présenter le projet de développement sportif (situation actuelle, objectifs recherchés, public cible, ...) ;
6. Le programme des travaux ;
7. Une première ébauche de plans ou, au minimum, une esquisse ;
8. Le budget prévisionnel du projet / métré estimatif ;
9. Le calendrier détaillé de mise en œuvre du projet ;
10. Le schéma de gouvernance envisagé tout au long du projet.